

Rapport de révision des comptes 2023

A l'assemblée générale de la Société d'Amitié Suisse-Tibétaine

En tant que réviseurs, nous avons vérifié les comptes annuels de la Société d'Amitié Suisse-Tibétaine (bilan au 31.12.2023 et comptes de résultat du 1.1 au 31.12.2023).

La responsabilité des comptes annuels incombe au comité. Il nous revient, quant à nous, à les vérifier et à les apprécier. Nous confirmons remplir les exigences posées en termes de compétences et d'indépendance.

La vérification a eu lieu conformément aux normes professionnelles usuelles en la matière, qui prévoient de planifier et de conduire une vérification de telle sorte qu'elle permette d'identifier, avec une assurance raisonnable, de potentielles anomalies significatives dans les comptes annuels. Nous vérifions les postes et indications des comptes annuels au moyen d'analyses et de sondages par échantillons aléatoires. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble.

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentant une perte de CHF 18'877.99 et un patrimoine associatif de CHF 386'791.70 sont conformes aux statuts et aux prescriptions légales.

Nous recommandons l'acceptation des présents comptes annuels.

Zurich, 20 février 2024

Annexe : comptes annuels, bilan et compte de résultat